

Que pensez-vous de la prévention en SST dans les CHSLD ?



Steven Fleurent

Préposé aux bénéficiaires, vice-président régional en santé et sécurité du syndicat des Laurentides en santé et services sociaux CSN
vp.sst@csn-lsss.ca

À TITRE D'OFFICIER SYNDICAL ET DE PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES, J'OBSERVE QUE LA SST DANS LES CHSLD EST PROBLÉMATIQUE. LE COLLOQUE A ÉTÉ L'OCCASION DE PRÉSENTER QUELQUES PERCEPTIONS DE LA SST DANS CES ORGANISATIONS.

D'entrée de jeu, les participants ont été invités à répondre, à main levée, à un sondage afin de faire valoir leur point de vue sur la dangerosité de la situation de travail dans les CHSLD. L'exercice, d'une dizaine de minutes, a permis de recueillir les perceptions suivantes, partagées par la majorité des participants. Ces points de vue et plusieurs autres ont été discutés au cours du colloque. À partir de ces constats, des solutions ont été proposées. Nous en retrouvons quelques-unes dans ce dossier. ■

POINTS DE VUE DES PARTICIPANTS

Le personnel soignant ne dispose pas de tout le temps nécessaire pour donner des soins sécuritaires.

Il faudrait établir un ratio pour diminuer le nombre d'usagers par soignant.

Plusieurs usagers présentent des problèmes de santé importants

et requièrent des soins spécialisés. Cette réalité devrait être davantage considérée.

L'aménagement de plusieurs CHSLD n'est pas sécuritaire.

Il faudrait consulter les travailleurs et les organismes, comme l'ASSTSAS, pour améliorer la situation.

L'application des PDSB mériterait d'être étendue.

Il faudrait mettre à jour les connaissances et les compétences du personnel soignant, dont le personnel infirmier.

Il y a une culture de la prévention dans les CHSLD.

Toutefois, cette dernière n'est pas suffisamment dynamique. Il y a encore beaucoup à faire pour promouvoir les valeurs de la prévention.

Plusieurs CHSLD se sont procuré des lève-personnes au cours des dernières années.

Ce travail d'acquisition ne semble pas complété. À l'achat de lève-personnes, devraient s'ajouter des surfaces glissantes, des toiles et tout autre équipement utile pour réduire les dangers liés au déplacement des bénéficiaires.

Les proches des usagers ne sont pas toujours au fait des problèmes de SST vécus par les travailleurs.

Il serait souhaitable de les rencontrer dès le début d'une admission pour en discuter.

L'agressivité de la clientèle envers le personnel soignant est fréquente.

Malheureusement, les événements liés à cette agressivité ne sont pas tous déclarés à l'employeur. Cela limite l'application de mesures de prévention.

De nombreux travailleurs des CHSLD présentent des symptômes de détresse psychologique.

La qualité de vie au travail et le manque de personnel seraient en partie à l'origine de cette détresse.